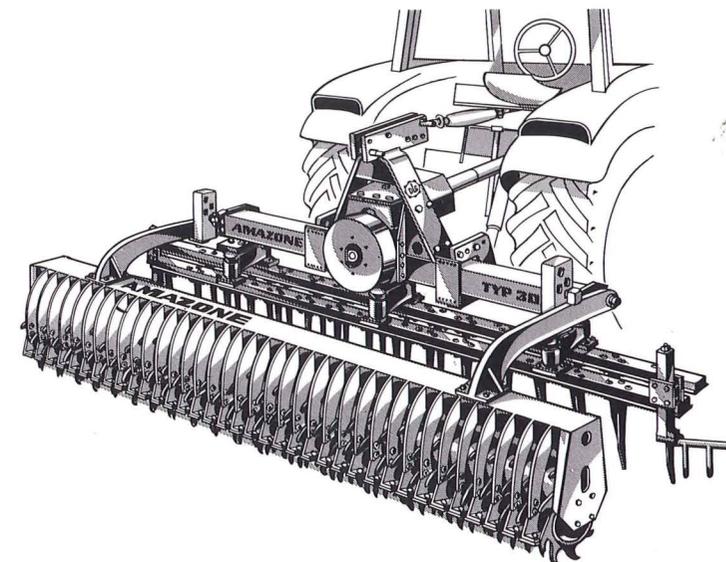


# Herse alternative **AMAZONE**

**RE/REV 15, 20, 25, 30, 33, 40**

**Notice d'emploi**



**AMAZONEN-WERKE** H.DREYER  
GmbH & Co. KG



D-4507 Hasbergen-Gaste  
Tel.: Hasbergen (054 05) \*5 01-0  
Telex: 9 4 8 0 1

D-2872 Hude/Oldbg.  
Tel.: Hude (044 08) \*801-0  
Telex: 2 5 1 0 1 0

**AMAZONE-Machines Agricoles S.A.**  
F-57602 Forbach/France · rue de la Verrerie  
Tel.: (8) \*787 63 08 · Telex: 86 04 92

Fabriques de distributeurs d'engrais, trieurs et sélectionneurs de pommes de terre, silos à engrais, convoyeurs, pulvérisateurs, semoirs à grains, herse alternatives, trémies de transport et appareils pour municipalités

Distributeur National:  
**L. BARA S.A.**

BP 196 · F-78004 VERSAILLES CEDEX  
Tel.: (3) 0212121 · Telex: 69 6253  
Telex direct pièces de rechange 697 697

Recommandation: pour obtenir pleine satisfaction avec votre «AMAZONE», prenez le temps de lire le présent manuel et suivez bien les consignes d'utilisation. Il est rappelé que les avaries découlant d'une utilisation défectueuse sont exclues du cadre de la garantie.

Mentionnez ci-contre le numéro de série de la machine qui est inscrit et frappé sur le côté gauche du bati de la herse alternative.

En cas de commandes complémentaires d'accessoires ou de pièces ou encore en cas de réclamation, veuillez toujours indiquer ce numéro de série.

No.

## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>1 Caractéristiques</b> .....	3
1.1 Constructeur .....	3
1.2 Types .....	3
1.3 Caractéristiques techniques .....	3
1.4 Domaine d'utilisation .....	3
<b>2 Conseils pour la réception</b> .....	5
2.1 Réception de la herse alternative .....	5
<b>3 Montage, réglages, utilisation</b> .....	5
3.1 Montage et réglage .....	5
3.2 Arbre de transmission .....	5
3.3 Prescriptions pour l'utilisation .....	7
3.4 Combinaison herse alternative/rouleau packer .....	9
3.5 Combinaison herse alternative/rouleau à barres .....	13
3.6 Combinaison herse alternative/semoir D 7 .....	13
3.7 Combinaison herse alternative/rouleau packer/semoir D 7 .....	17
3.8 Combinaison herse alternative/rouleau packer/semoir D 7 avec jonction hydraulique «Portacourt» .....	21
<b>4 Equipements spéciaux</b> .....	23
4.1 Boîtier vario REV .....	23
4.2 Rouleau packer AMAZONE .....	23
4.3 Rouleau de jauge (à barres) AMAZONE .....	23
4.4 Jonction «A» pour combinaison RE/D 7 .....	23
4.5 Jonction réglable pour combinaison RE/PW/D 7 .....	23
4.6 Etrilles latérales .....	23
4.7 Rallonges d'attelage 3 points .....	23
4.8 Montage sur attelage 3 points catégorie III .....	23
4.9 Prise de force restituée .....	23
<b>5 Entretien</b> .....	25
<b>6 Généralités</b> .....	25

Les nombres indiqués dans le texte (par exemple 3/2) se rapportent aux illustrations dont le premier chiffre indique le numéro. Le second chiffre concerne les détails de l'illustration concernée.

# 1 Caractéristiques

**1.1 Constructeur:** AMAZONEN-WERKE H. Dreyer GmbH & Co. KG  
Postfach 51, D-4507 Hasbergen-Gaste, R. F. Allemagne

**1.2 Types:** AMAZONE RE 15, RE 20, RE 30, RE 33, RE 40,  
REV 15, REV 20, REV 25, REV 30, REV 33, REV 40.

## 1.3 Caractéristiques techniques:

Herse alternative Poids*	RE 15	RE 20	RE 25	RE 30	RE 33	RE 40
<b>Combinaison: Herse + Rouleau packer</b> Poids* Force de levage Puissance tracteur	<b>REP 15</b> 520 kg env. 710 kg à partir de 25 ch/18 kW	<b>REP 20</b> 600 kg env. 820 kg à partir de 30 ch/22 kW	<b>REP 25</b> 680 kg env. 930 kg à partir de 35 ch/26 kW	<b>REP 30</b> 730 kg env. 1000 kg à partir de 45 ch/33 kW	<b>REP 33</b> 782 kg env. 1070 kg à partir de 45 ch/33 kW	<b>REP 40</b> 960 kg env. 1310 kg à partir de 60 ch/44 kW
<b>Combinaison: Herse + Semoir</b>  <b>+ Herse de recouvrement</b> Poids* Force de levage Puissance tracteur		<b>RE 20</b> <b>D 7-20 Special</b> 15 rangs  <b>individuelle</b> 660 kg env. 1600 kg à partir de 40 ch/29 kW	<b>RE 25</b> <b>D 7-25 Special</b> 19 rangs  <b>individuelle</b> 720 kg env. 1800 kg à partir de 45 ch/33 kW	<b>RE 30</b> <b>D 7-30 Super-S</b> 21 rangs  <b>1 champ</b> 940 kg env. 2500 kg à partir de 55 ch/40 kW	<b>RE 33</b> <b>D 7-33 Super-S</b> 23 rangs  <b>1 champ</b> 970 kg env. 2700 kg à partir de 60 ch/44 kW	<b>RE 40</b> <b>D 7-40 Super-S</b> 29 rangs  <b>2 champs</b> 1180 kg env. 3200 kg à partir de 75 ch/55 kW
<b>Combinaison: Herse + Rouleau packer + Semoir</b>  <b>+ Herse de recouvrement</b> Poids* Force de levage Puissance tracteur		<b>REP 20</b> <b>D 7-20 Special</b> 15 rangs  <b>individuelle</b> 940 kg env. 2500 kg à partir de 45 ch/33 kW	<b>REP 25</b> <b>D 7-25 Special</b> 19 rangs  <b>individuelle</b> 1060 kg env. 2800 kg à partir de 55 ch/40 kW	<b>REP 30</b> <b>D 7-30 Super-S</b> 21 rangs  <b>1 champ</b> 1300 kg env. 3600 kg à partir de 65 ch/48 kW	<b>REP 33</b> <b>D 7-33 Super-S</b> 23 rangs  <b>1 champ</b> 1380 kg env. 3900 kg à partir de 70 ch/51 kW	<b>REP 40</b> <b>D 7-40 Super-S</b> 29 rangs  <b>2 champs</b> 1660 kg env. 4600 kg à partir de 85 ch/63 kW
<b>Largeur de travail et de transport</b>	<b>1,50 m</b>	<b>2,00 m</b>	<b>2,50 m</b>	<b>3,00 m</b>	<b>3,33 m</b>	<b>4,00 m</b>

\* Les poids indiqués ci-dessus sont à majorer de 20 kg en cas d'utilisation d'une RE-V.

Les forces de levage indiqués ci-dessus peuvent être réduites d'environ un tiers grâce à l'utilisation de la jonction hydraulique «Portacourt».

**1.4 Domaine d'utilisation:** Les herse alternatives AMAZONE RE/REV permettent la préparation des lits de semis.

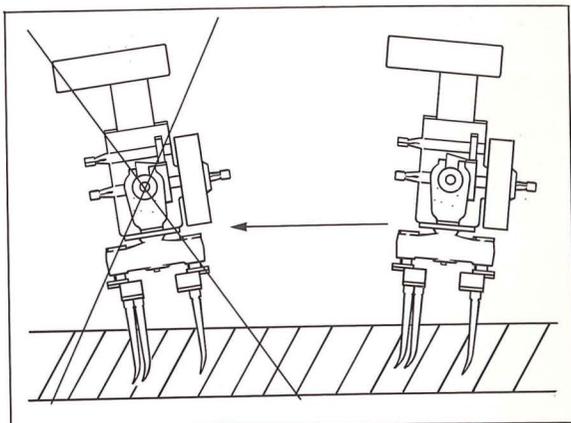


Fig. 1

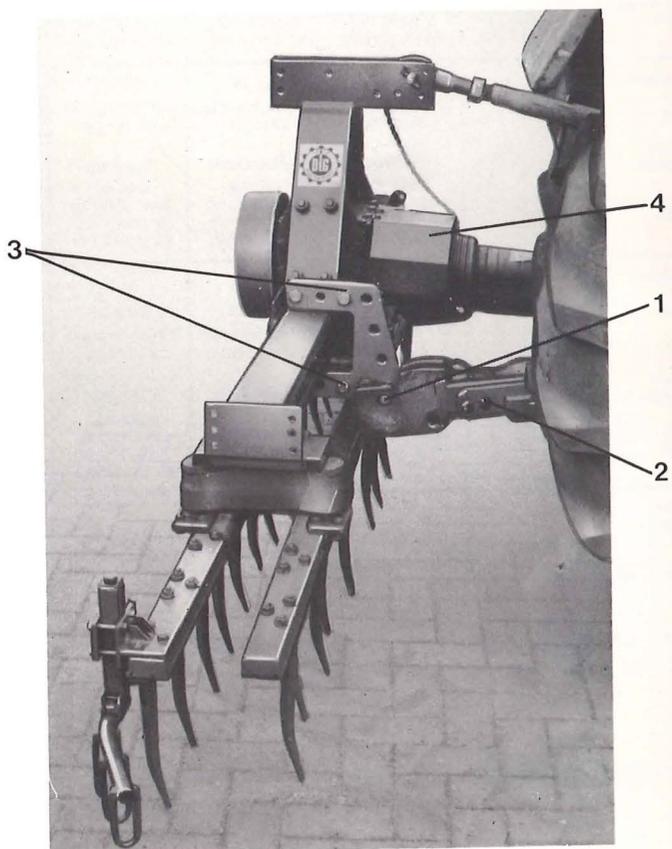


Fig. 2

## 2 Conseils pour la réception

### 2.1 Réception de la herse alternative

A la livraison, vérifiez si tous les organes sont en bon état et au complet. Vous ne serez dédommagé que dans la mesure où vous aurez fait les réserves nécessaires auprès du transporteur au moment de la livraison.

## 3 Montage, réglages, utilisation

### 3.1 Montage sur l'attelage hydraulique du tracteur

Le tirant supérieur de l'attelage doit être réglé de telle sorte que la herse alternative en position de travail soit horizontale ou bien légèrement inclinée vers l'arrière. **Attention: La machine ne doit jamais être penchée vers l'avant** (fig. 1). Si un effet de profondeur est recherché, il peut s'avérer favorable de faire faiblement talonner la machine, c'est-à-dire de l'incliner un peu vers l'arrière, ce qui donne aux dents un meilleur angle d'attaque pour une profondeur maximale tout en obtenant une sollicitation égale des deux barres porte-dents par un soulèvement de la barre avant.

Les axes des points d'attache inférieurs (fig. 2/1) de la herse alternative doivent être vissés plus haut ou plus bas, de sorte que les bras inférieurs d'attelage du tracteur soient, en position de travail, à peu près horizontaux.

Les bras inférieurs d'attelage (fig. 2/2) du tracteur doivent avoir une possibilité de léger mouvement latéral lorsque la herse alternative est en position de travail.

Selon les différents modèles de tracteurs, la distance entre la prise de force et les points d'attache des bras inférieurs est très différente. Pour que la herse alternative puisse être montée sur tous les types de tracteurs, les points d'attache inférieurs de la herse alternative sont réglables horizontalement en longueur dans le sens de la marche (fig. 2/3). Si ce réglage s'avérait insuffisant, il y aurait lieu d'employer les rallonges 18 cm (voir paragraphe 4).

### 3.2 Arbre à cardan de la herse alternative

L'arbre à cardan est placé avec l'accouplement élastique du côté de la machine. Veillez à ce que la longueur de l'arbre soit appropriée et, au besoin, le raccourcir. Le capot de protection livré non monté doit être installé selon fig. 2/4.

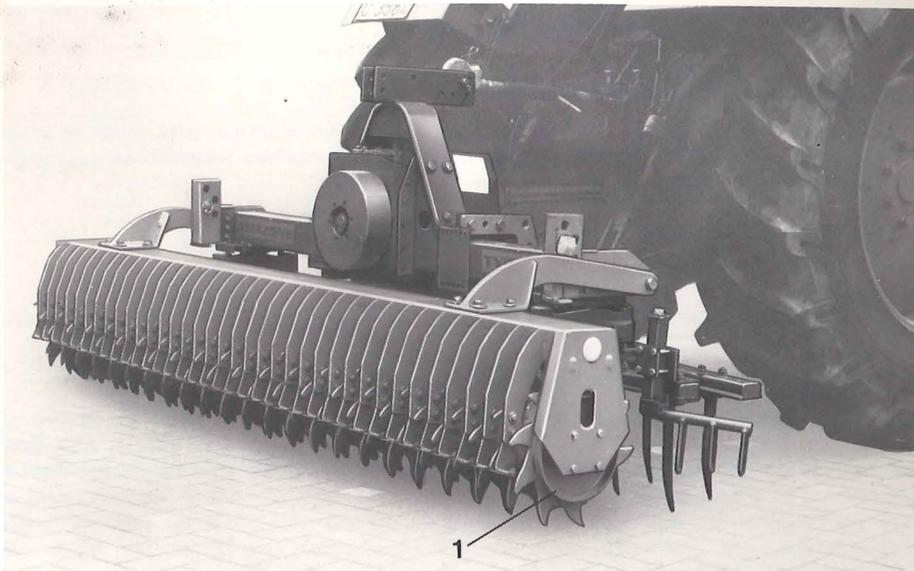


Fig. 3

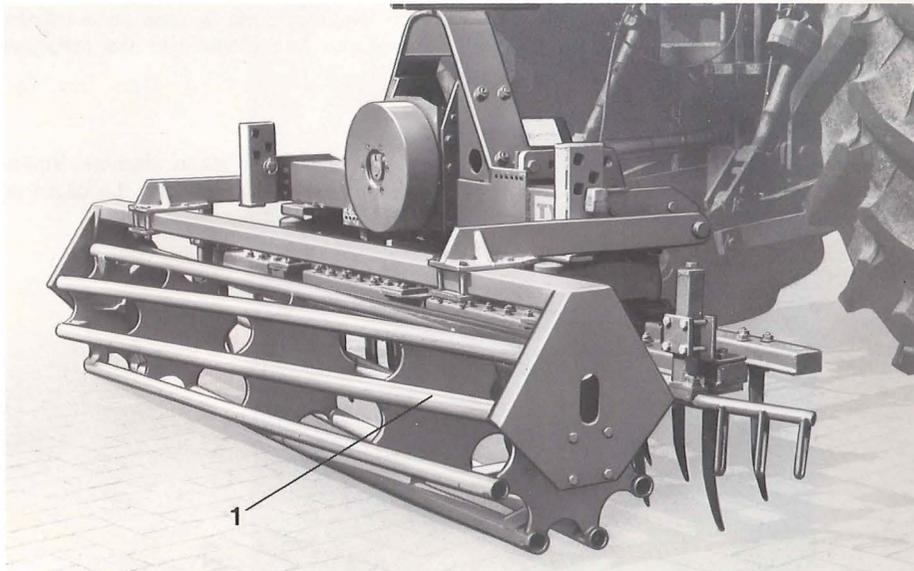


Fig. 4

### 3.3 Prescriptions d'utilisation

Ne jamais faire tourner la herse alternative à plein régime en position relevée car l'angle atteint par la transmission pourrait provoquer la rupture de l'arbre à cardan.

Pendant les déplacements (machine relevée), la prise de force doit être obligatoirement débrayée.

A la mise en route ou dans les manœuvres au travail, garder seulement le ralenti au moteur et laisser la machine à ras-de-terre.

A l'enrayage, laisser redescendre la herse sur son rouleau et augmenter simultanément le régime de la prise de force, sans toutefois dépasser les régimes normalisés prescrits par AMAZONE (540 tr/min pour RE et 540 ou 1000 tr/min pour REV).

Adapter la vitesse d'avancement aux conditions du sol et au degré d'émiettement souhaité tout en contrôlant le régime de la prise de force. Un régime supérieur à celui prévu entraînerait une surcharge de la machine et par conséquent son usure prématurée.

Sur les tracteurs à prise de force à enclenchement hydraulique ou pneumatique, les RE/REV ne doivent être embrayées qu'à **bas régime du moteur** (ralenti). Le non-respect de cette prescription entraînerait la détérioration de l'arbre à cardan.

Les avaries dues à une vitesse excessive de la prise de force ne peuvent prétendre au bénéfice de la garantie.

La profondeur de travail de la herse alternative est réglée à l'aide d'un rouleau-packer (fig. 3/1) ou d'un rouleau de jauge dit «à barres» (fig. 4/1). Dans certains cas, à l'aide du semoir utilisé en combinaison (voir paragraphes 3.4 à 3.8).

Lorsque la herse travaille en sol meuble, la profondeur de travail doit être réglée de manière à ce qu'aucun amas de terre ne se forme devant les barres, ce qui augmenterait inutilement la puissance demandée au tracteur, provoquerait des projections aux extrémités de la herse et diminuerait la profondeur de travail.

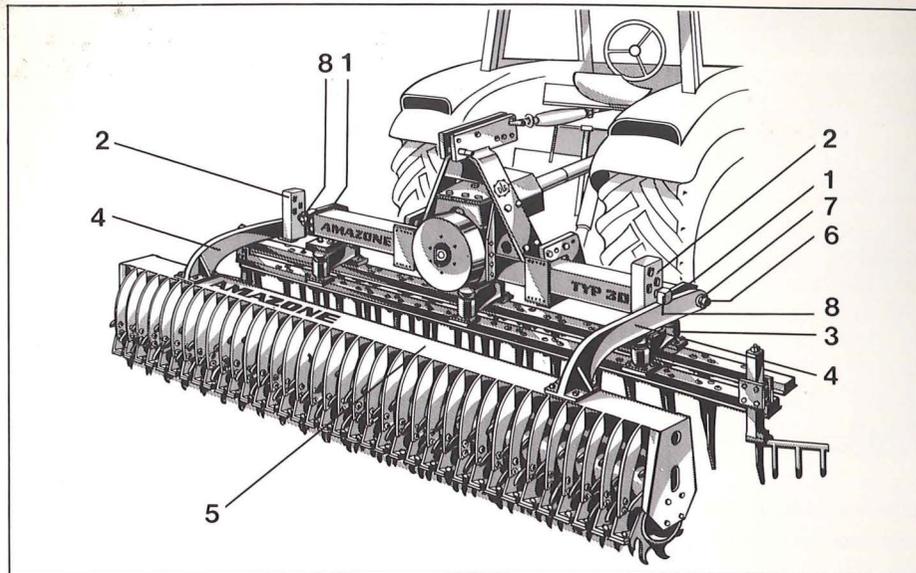


Fig. 5

### 3.4 Combinaison herse alternative/rouleau-packer

**3.4.1** Le rouleau-packer est le complément indispensable de la herse alternative dont il permet de fixer avec précision la profondeur de travail. D'autre part, au travail, la herse alternative étant **portée en permanence** par son rouleau-packer, il en résulte une augmentation de la charge sur le rouleau donc de l'effet de rappuyage avant le semis. Par sa puissante denture, le rouleau-packer contribue efficacement au calibrage des mottes sans les malaxer. Enfin, grâce à ses décrocteurs, il reste imbourrable au-delà des possibilités d'avancement du tracteur.

**3.4.2** Pour fixer le rouleau-packer à la herse alternative, visser d'abord le support de réglage (fig. 5/2) vers l'arrière, avec la plaque du bras-support (fig. 5/3) vers l'extérieur sur la herse alternative. Le montage des bras-supports (fig. 5/4) sur le cadre-support (fig. 5/5) du rouleau-packer est effectué d'abord sans les serrer, le bout libre étant orienté dans le sens de la marche. Après que le rouleau-packer ait été attelé à la herse alternative à l'aide des axes (fig. 5/6) qui doivent être verrouillés par la goupille (fig. 5/7), **il faut pousser les bras-supports (fig. 5/4) énergiquement contre les supports de réglage (fig. 5/2) des pièces d'appui et les serrer à fond.**

Pour obtenir le contrôle précis de la profondeur de travail de la herse, les axes de réglage (fig. 5/8) sont introduits dans le trou désiré des supports de réglage **au-dessus des bras-supports** (fig. 5/4) et verrouillés avec une goupille beta.

Les axes de réglage sont formés d'une tête carrée montée asymétriquement sur l'axe lui-même. Les 4 côtés du carré sont repérés par les chiffres 1-2-3-4. Veiller à toujours positionner les axes de réglage côté droit et côté gauche avec des chiffres-repères identiques.

Les différentes positions possibles de l'axe de réglage permettent d'affiner les réglages obtenus avec les différents trous carrés du support de réglage.

**Important:** Prescription obligatoire et permanente: La herse alternative au travail doit être portée **en permanence** par le rouleau-packer.

Pour le vérifier, faire un court essai dans le champ et contrôler que la tête carrée de l'axe de réglage reste bien en contact permanent avec le bras du rouleau. Si ce n'est pas le cas, cela signifie que le réglage de profondeur de travail est mal réglé et que la herse est soutenue par le sol au lieu d'être portée par son rouleau-packer par l'intermédiaire des axes de réglage. Dans ce cas, il y a lieu de rectifier le réglage en diminuant la profondeur de travail de la herse. Si, pour une raison quelconque, l'on ne désire pas diminuer la profondeur de travail de la herse, il faut alors réduire la vitesse d'avancement et adopter une vitesse à laquelle la herse a le temps de descendre à la profondeur souhaitée et d'effectuer correctement son travail. Le non-respect de cette prescription peut conduire à une usure rapide des pièces de jonction.

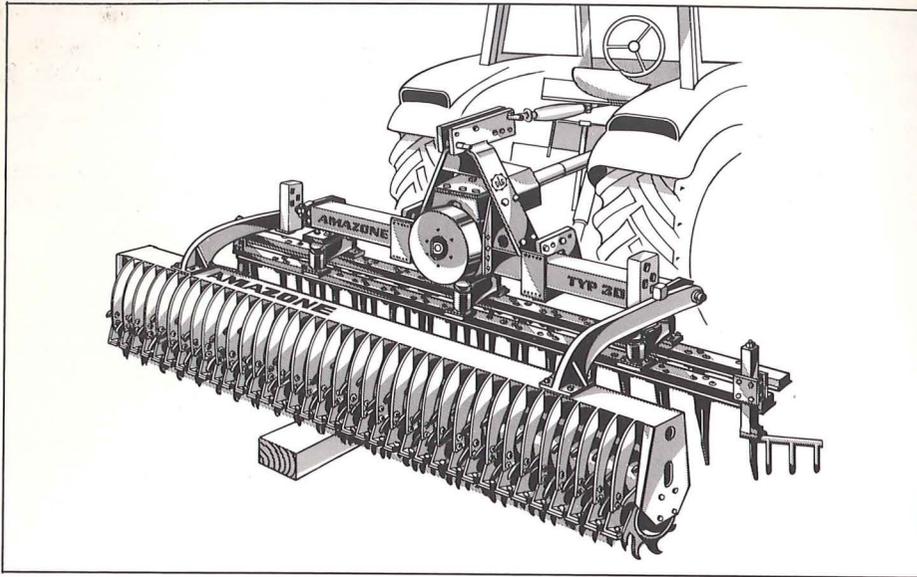


Fig. 6

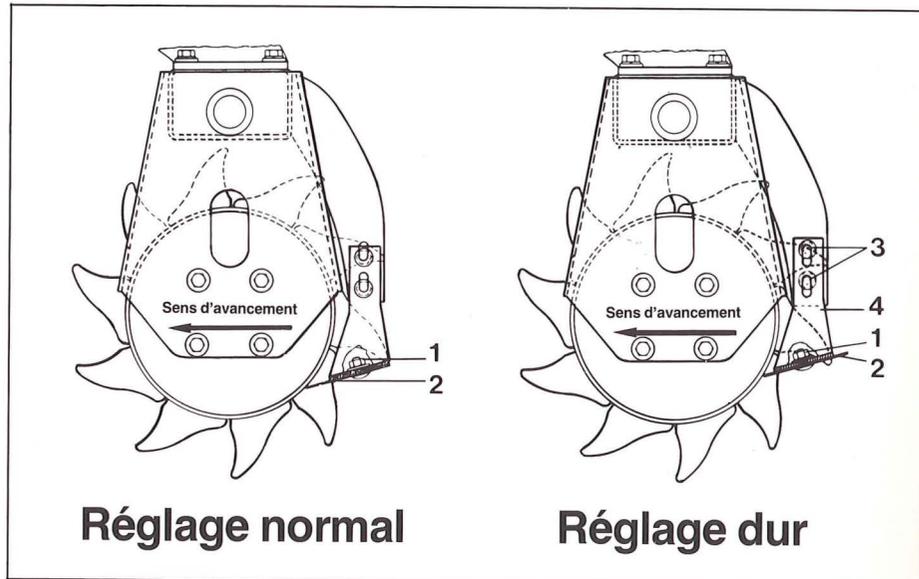


Fig. 7

Les décrotteurs qui équipent les rouleaux-packer sont souples et réglables pour s'adapter aux différentes conditions de sol. Ces décrotteurs en acier sont réglés en usine pour sols légers et moyens. Dans le cas des sols lourds et fermes (par exemple argileux), régler ces décrotteurs de façon plus raide. Ce réglage des décrotteurs n'est nécessaire que si la couche de terre sur la surface du rouleau dépasse une épaisseur de 2 mm.

Pour effectuer ce réglage, la combinaison REP sera montée sur le relevage hydraulique du tracteur et une poutre ou cale en bois sera placée sur le milieu du rouleau-packer (fig. 6) qui recevra tout le poids de la combinaison. Le rouleau-packer est ainsi légèrement cintré dans la position qu'il a effectivement au travail lorsqu'il doit porter la herse alternative. Le réglage des décrotteurs doit être effectué dans cette position du rouleau.

Pour effectuer ce réglage, pousser le support de décrotteur dans le sens vertical. Pour ce faire, dévisser d'abord toutes les vis de serrage (fig. 7/1) et pousser les décrotteurs souples en acier (fig. 7/2) jusqu'à la butée dans la lumière vers l'arrière. Ensuite, dévisser légèrement (fig. 7/3) les supports de décrotteur (fig. 7/4) afin que ceux-ci puissent être poussés vers le haut selon les conditions du sol. Resserrer les vis (fig. 7/3). Ensuite placer les décrotteurs souples en acier (fig. 7/2) de nouveau jusqu'à ce qu'ils arrivent à la surface du rouleau et serrer les vis (fig. 7/1) à fond. En resserrant les vis (fig. 7/1) veiller à ce que les décrotteurs en acier (fig. 7/2) ne s'appuient que légèrement contre la surface du rouleau.

L'usure subie par les décrotteurs (fig. 7/2) au travail sera compensée par un réglage en temps opportun.

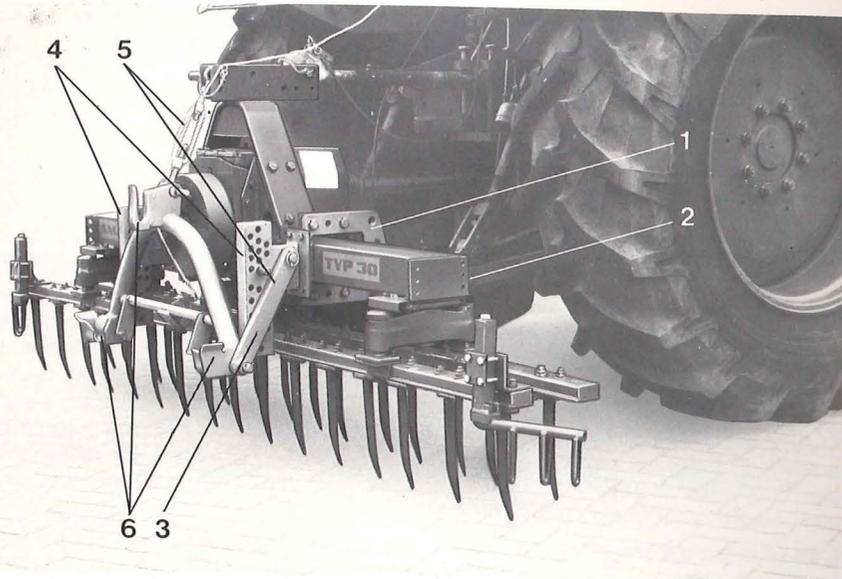


Fig. 8



Fig. 9

### 3.5 Combinaison herse alternative/rouleau de jauge dit «à barres»

Le rouleau de jauge (fig. 4) ne remplit que la fonction de réglage de profondeur de travail de la herse alternative. Il peut convenir dans certains sols où l'effet de rappuyage n'est pas recherché. Le montage et le réglage du rouleau de jauge s'effectuent de façon identique au rouleau-packer (voir paragraphes précédents).

### 3.6 Combinaison herse alternative/semoir D 7

**3.6.1** Lorsque la herse alternative doit travailler combinée avec un semoir AMAZONE, il est important d'atteler la herse le plus près possible du tracteur pour que l'effet de soulagement de l'essieu avant du tracteur soit relativement faible. C'est possible grâce au montage horizontal des points inférieurs d'attelage à la herse alternative (fig. 8/1). Le cas échéant, raccourcir l'arbre à cardan en veillant à ce que le recouvrement des tubes profilés de l'arbre à cardan soit toujours suffisant. On peut aussi augmenter la charge sur l'essieu avant du tracteur à l'aide de masses d'alourdissement.

Les bras inférieurs (fig. 8/2) du tracteur doivent avoir un certain jeu latéral.

**3.6.2** Pour la combinaison herse alternative/semoir D 7, il faut fixer les pièces d'accouplement sur la partie arrière de la herse selon fig. 8. Pour ce faire, veiller à ce que les bras inférieurs (fig. 8/3) se trouvent à l'extérieur des plaques d'appui (fig. 8/4). L'écartement des bras inférieurs doit être d'environ 825 mm. L'attelage rapide AMAZONE, livrable en équipement spécial pour les semoirs D 7, doit être fixé aux trois points (fig. 8/3 + 8/5) des pièces d'accouplement selon fig. 8. Pour accoupler la herse alternative avec le semoir, reculer la herse montée au tracteur jusqu'à ce que les attaches de l'attelage rapide (fig. 8/6) arrivent au-dessous des axes d'attelage 3 points du semoir. En actionnant le relevage hydraulique du tracteur, la herse est lentement relevée et les trois axes d'attelage du semoir pénètrent dans les trois attaches de l'attelage rapide. L'attelage rapide est ensuite verrouillé automatiquement. Le semoir ne peut être attelé facilement et rapidement que lorsque l'attelage rapide se trouve sur les plaques verticales d'appui (fig. 8/4), position la plus basse.

Tous les semoirs AMAZONE D 7 avec les points d'attelage inférieurs boulonnés peuvent être combinés avec la herse alternative même sans attelage rapide AMAZONE pour diminuer la puissance nécessaire du relevage hydraulique du tracteur (une distance plus petite au centre de gravité). Pour la combinaison herse alternative/semoir D 7 Junior avec les points soudés du tirant inférieur, l'attelage rapide AMAZONE est toujours nécessaire.

**3.6.3** La herse alternative et surtout le semoir doivent se trouver en position horizontale derrière le tracteur. La herse alternative est placée en position horizontale en tournant le tirant supérieur (fig. 9/1) et pour le semoir en tournant le tendeur (fig. 9/2).

**3.6.4** Les trous de réglage (fig. 9/3) sur les plaques verticales d'appui sont importants pour les raisons suivantes: La profondeur de la herse alternative peut être réglée à volonté en introduisant une broche à gauche et une à droite (fig. 9/4) **au-dessus** des tirants inférieurs. La herse alternative s'appuie dans ce cas sur le semoir.

Ces broches ne sont pas nécessaires au-dessous des tirants en connexion avec l'attelage rapide car, en position relevée, l'attelage rapide s'applique directement sur les plaques verticales d'appui (fig. 9/5).

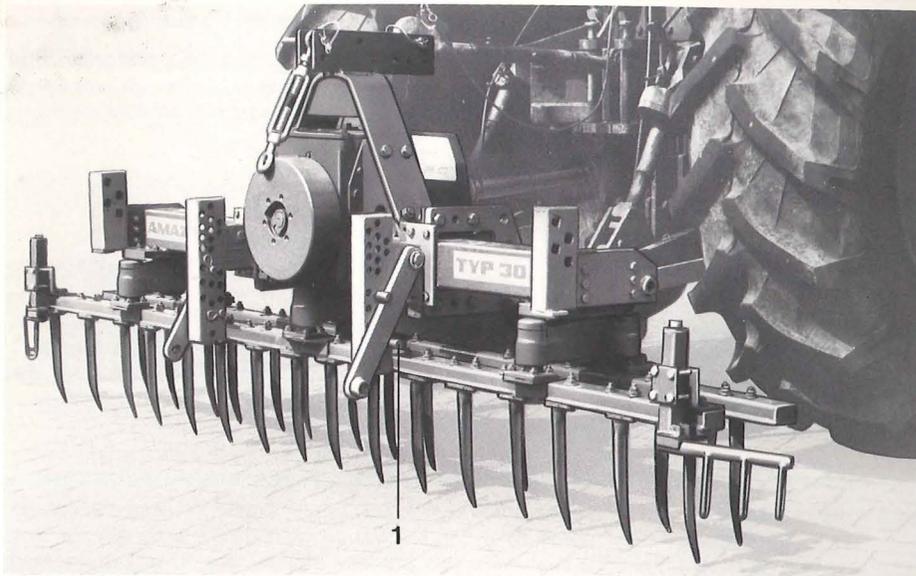


Fig. 10

Au cas où la combinaison herse alternative/semoir serait utilisée sans attelage rapide, il faut placer en plus des axes **au-dessous** des tirants inférieurs (fig. 10/1) pour relever l'ensemble de cette combinaison.

**3.6.5 Attention:** Danger de rupture de l'arbre à cardan. Dans les tournants en bout de champ, il est indispensable de débrayer la prise de force. L'ensemble herse/semoir ne doit être relevé par le relevage hydraulique du tracteur que lorsque la herse alternative est arrêtée.

**3.6.6** Les semoirs D 7 peuvent être équipés en option d'un inverseur automatique des traceurs ou d'un jalonneur automatique. Dans ce cas, est prévu pour la combinaison RE/D 7 un guide pour le câble de commande du jalonneur. Si les accessoires déjà cités sont commandés hydrauliquement, des rallonges hydrauliques correspondantes doivent être utilisées (accessoires pour D 7).



Fig. 11

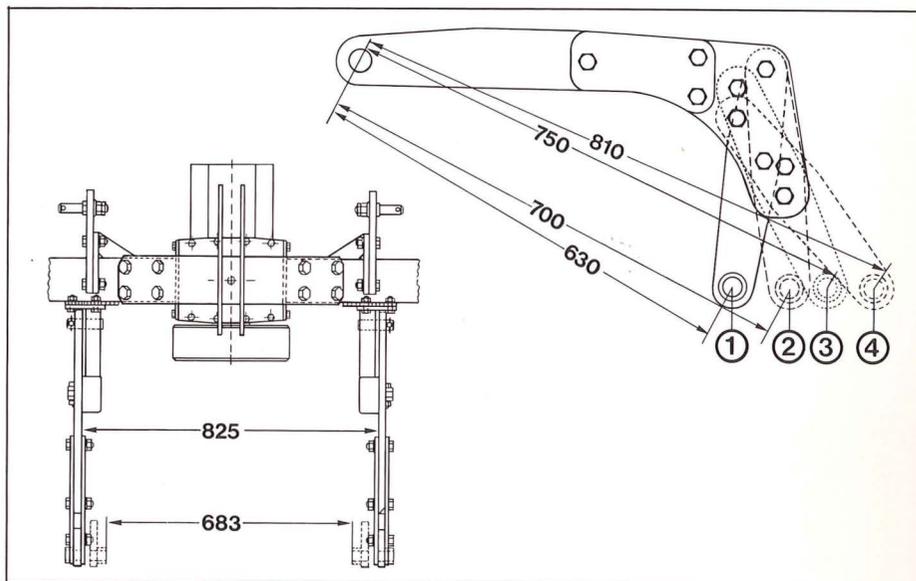


Fig. 12

### 3.7 Combinaison herse alternative/rouleau-packer-semoir D 7

3.7.1 Pour le montage de la herse sur le relevage hydraulique du tracteur, voir le paragraphe 3.1.

3.7.2 Pour le montage du rouleau-packer sur la herse, voir le paragraphe 3.4.2.

3.7.3 Pour combiner la herse alternative et le rouleau-packer avec le semoir D 7, les jonctions réglables sont boulonnées sur la partie arrière de la herse selon fig. 11. Veiller à ce que les tirants inférieurs (fig. 11/1) soient montés à l'extérieur des plaques d'appui (fig. 11/2).

L'écartement des tirants inférieurs doit être d'environ 825 mm (fig. 12).

Pour combiner la herse alternative avec différents semoirs et planteuses, les pièces d'accouplement sur la partie arrière de la herse peuvent être réglées en largeur (fig. 12).

825 mm = catégorie II pour D 7 avec attelage rapide

683 mm = catégorie I pour D 7 avec la tige du tirant inférieur de série sans attelage rapide.

Le réglage des points inférieurs en longueur est effectué, selon l'équipement pneumatique et le type de semoir (fig. 12) en principe comme suit:

- ① Ecartement des trous = 630 mm pour REP  $\phi$  370/D 7 avec attelage rapide
- ② Ecartement des trous = 700 mm pour REP  $\phi$  420/D 7 avec attelage rapide
- ③ Ecartement des trous = 750 mm pour REP  $\phi$  420/D 7 sans attelage rapide
- ④ Ecartement des trous = 810 mm pour REP/D 7 ou DL.

Pour le REP  $\phi$  500 mm des bras spéciaux sont nécessaires.

Le support (fig. 11/3) des tirants inférieurs doit être placé selon l'équipement pneumatique du semoir de façon à ce qu'on puisse reculer avec les attaches de l'attelage rapide au-dessous des axes 3 points du semoir.

L'attelage rapide AMAZONE, livré comme équipement spécial avec les semoirs D 7, doit être raccordé selon la fig. 11 avec les trois tirants (fig. 11/1 + 11/4) des rallonges d'accouplement. Pour pouvoir assembler la herse alternative avec le semoir, il faut reculer avec la herse montée sur le tracteur et avec le rouleau-packer jusqu'à ce que les attaches de l'attelage rapide (fig. 11/5) arrivent au-dessous de l'axe 3 points du semoir. En actionnant alors le relevage hydraulique du tracteur, la herse et le rouleau-packer sont lentement relevés de sorte que les trois axes de l'attelage du semoir pénètrent dans les trois attaches de l'attelage rapide. L'attelage rapide est ensuite verrouillé automatiquement.

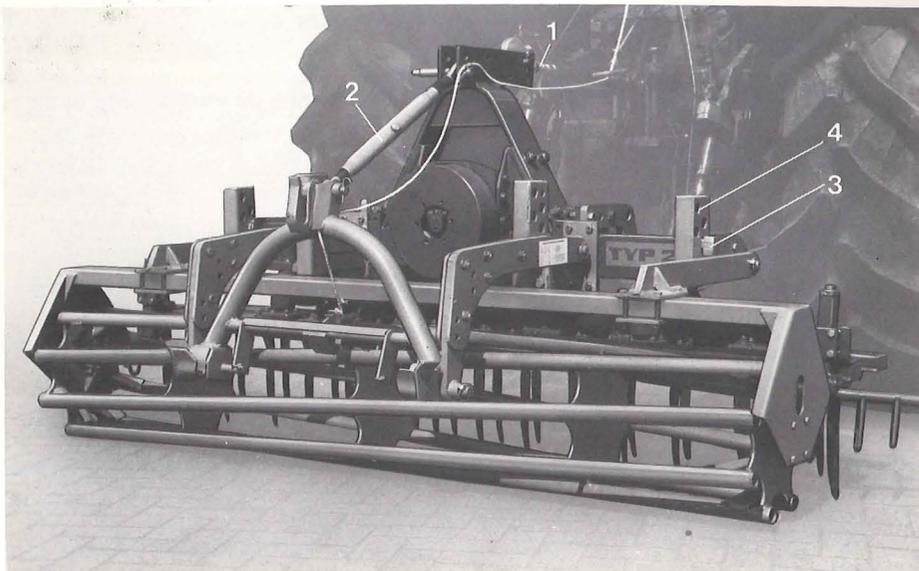


Fig. 13

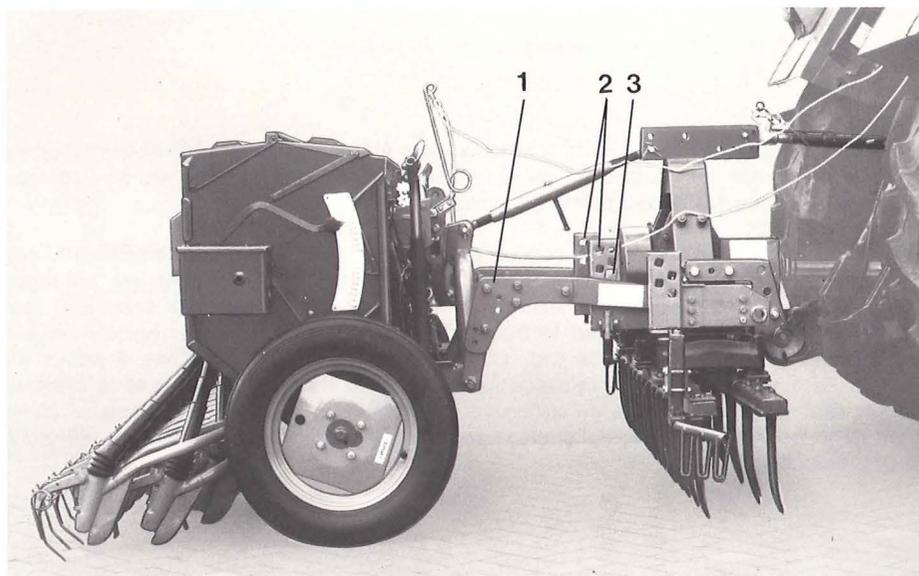


Fig. 14

3.7.4 La herse alternative avec le rouleau-packer et surtout le semoir doivent être attelés derrière le tracteur en position horizontale. La herse alternative est placée en position horizontale en tournant le tirant supérieur sur le tracteur (fig. 13/1) et le semoir en tournant le tirant supérieur entre la herse et le semoir (fig. 13/2).

3.7.5 Pour le réglage en profondeur de la herse, conformez-vous strictement au point 3.4.2.

3.7.6 **Attention:** Danger de rupture de l'arbre à cardan. Dans les tournants en bout de champ, il est absolument nécessaire de débrayer la prise de force. L'ensemble herse/rouleau-packer/semoir ne doit être relevé avec le relevage hydraulique du tracteur que lorsque la herse est arrêtée.

3.7.7 Pour assurer le bon fonctionnement du semoir, voir le paragraphe 3.6.6. Il est recommandé d'effectuer toutes les opérations d'une façon automatique ou hydraulique (voir aussi la notice d'emploi du semoir).

3.7.8 Suivant l'état du sol, la combinaison REP/D7 peut également opérer séparément. A l'aide de l'attelage rapide, dételer le semoir rapidement pour travailler par exemple certaines parties du champ deux fois (voir fig. 11 et 13). On peut travailler même sans rouleau-packer ou rouleau d'appui (fig. 14). Dans ce cas, il faut sortir les axes de limitation de profondeur (fig. 13/3) des longerons de guidage pour le rouleau-packer (fig. 13/4) et les mettre ensuite au-dessus des tirants inférieurs du semoir (fig. 14/1) dans les longerons de guidage pour le semoir (fig. 14/2). La herse alternative s'appuie dans ce cas sur le semoir.



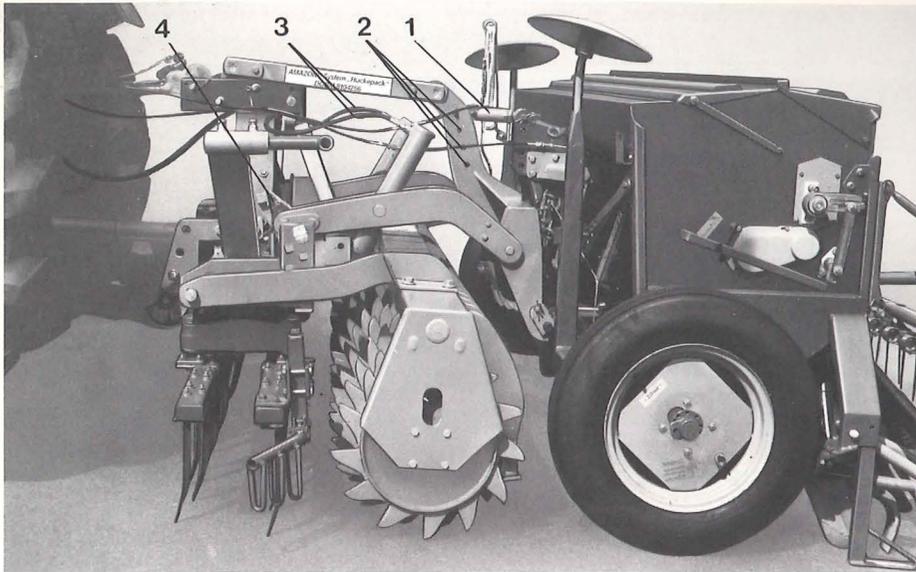


Fig. 15

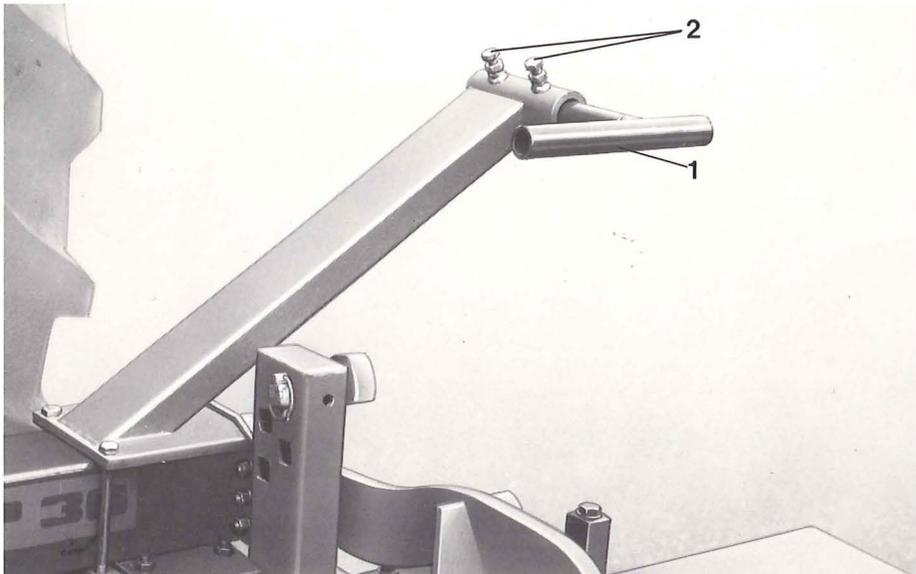


Fig. 16

### 3.8 Combinaison herse alternative/rouleau-packer/semoir D 7 avec la jonction hydraulique «Portacourt»

Pour réduire l'effort de levage nécessaire au tracteur lors de l'utilisation d'une herse alternative avec rouleau-packer et semoir, la jonction hydraulique peut être utilisée (l'effort de levage peut être réduit d'environ 30%).

**3.8.1** Montage de la herse alternative sur le relevage hydraulique du tracteur, voir paragraphe 3.1.

**3.8.2** Montage du rouleau-packer sur la herse alternative, voir paragraphe 3.4.2.

**3.8.3** Montage de la jonction hydraulique. La jonction hydraulique complète prémontée est fixée (fig. 15) sur l'arrière de la RE. Les supports latéraux de la jonction sont vissés sur les plaques-supports des  $\frac{1}{2}$  poutres (fig. 16) de la herse. Le semoir est finalement relié au point arrière de la jonction hydraulique.

A l'aide du tirant (fig. 15/1), le semoir est positionné horizontalement. Les différents trous (fig. 15/2) permettent un ajustement à divers types de semoirs. Après avoir relié le flexible hydraulique (fig. 15/3) au tracteur, le semoir sera levé à l'aide de la jonction hydraulique jusqu'à la butée (fig. 15/4). Les butées en tube (fig. 16/1) sur lesquelles s'appuient les roues du tracteur doivent ensuite être réglées. A cet effet, les vis (fig. 16/2) de blocage des butées seront desserrées et la butée mise en appui sur le pneu. Le semoir sera alors descendu hydrauliquement. Les butées seront alors avancées vers le semoir d'environ 30 mm et bloquées à l'aide des vis (fig. 16/2). Les butées stabilisent le semoir lorsqu'il est en position haute, les roues du semoir reposant sur les butées tubulaires (fig. 16/1).

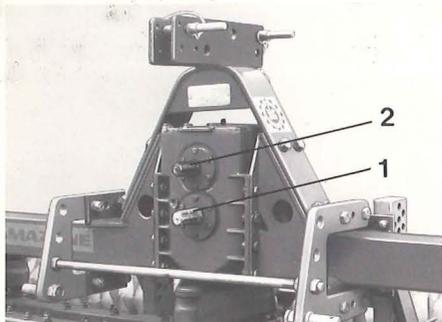


Fig. 17

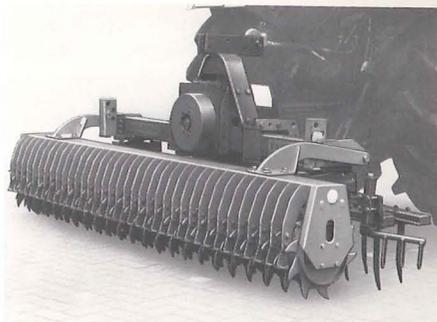


Fig. 18

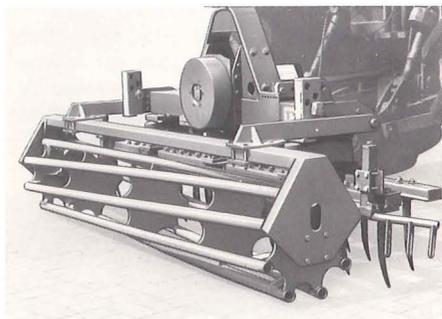


Fig. 19

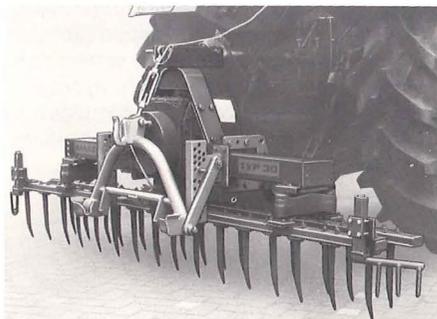


Fig. 20



Fig. 21

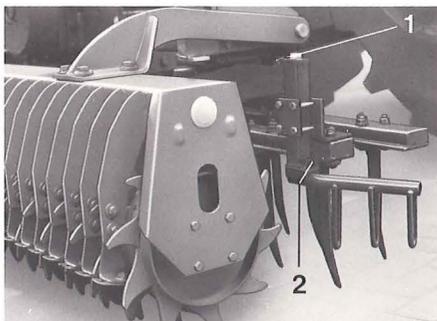


Fig. 22

## 4 Equipements spéciaux

**4.1 Boîtier vario (RE-V) pour l'entraînement avec prise de force 1000 tr/min et 540 tr/min (fig. 17).** La prise de force inférieure (fig. 17/1) doit être entraînée au régime **maximal** de 540 tr/min. La prise de force supérieure (fig. 17/2) doit être entraînée au régime **maximal** de 1000 tr/min. Cette prise de force supérieure peut bien entendu être entraînée au régime de 540 tr/min.

Les variantes suivantes sont possibles:

Entraînement en bas 540 tr/min = 540 oscillations/min des dents pour toutes les RE-V

Entraînement en haut 1000 tr/min = 800 oscillations/min des dents pour

REV 15/20/25/30/33

= 666 oscillations/min des dents pour REV 33/40

Entraînement en haut 540 tr/min = 430 oscillations/min des dents pour

REV 15/20/25/30/33

= 360 oscillations/min des dents pour REV 33/40.

**4.2 Rouleau-packer AMAZONE** – Diamètre extérieur 420 mm ou 500 mm avec supports de réglage en hauteur et décrotteur (voir paragraphe 3.4 et fig. 18).

**4.3 Rouleau à barres AMAZONE** – Diamètre extérieur 420 mm avec supports de réglage (voir paragraphe 3.5 et fig. 19).

**4.4 Jonction «A»** pour combiner une herse alternative avec un semoir AMAZONE D 7 (fig. 20).

**4.5 Jonction réglable** pour combiner une herse alternative AMAZONE avec un rouleau-packer/à barres et un semoir AMAZONE D 7 (fig. 21).

**4.6 Jeu d'étrilles latérales (fig. 22)** réglables en hauteur pour éviter la formation des petites buttes de terre aux extrémités de la herse alternative dans les sols meubles. Pour les sols très pierreux, il est recommandé d'inverser le montage des dents latérales à gauche et à droite. Grâce à cette mesure, les pierres s'accumulant à l'avant seront plus vite écartées.

Pour les trajets sur les voies publiques, on peut mettre les étrilles latérales de la position de travail en position de transport, par exemple, dans le cas d'une RE 30 diminuer la largeur à 3 m. Pour ce faire, dévisser la vis de serrage (fig. 22/1), rabattre l'étrille latérale et resserrer la vis de blocage (fig. 22/1).

Les étrilles latérales sont protégées contre la rupture à l'aide de la vis de cisaillement (fig. 22/2).

**4.7 Rallonges pour l'attelage 3 points (18 cm).**

**4.8 Attelage 3 points catégorie III.**

**4.9 Restitution de la prise de force**

Attention! Sur les RE-V, le sens de rotation est inversé lorsque l'arbre à cardan est monté sur l'arbre d'entrée supérieur du boîtier.

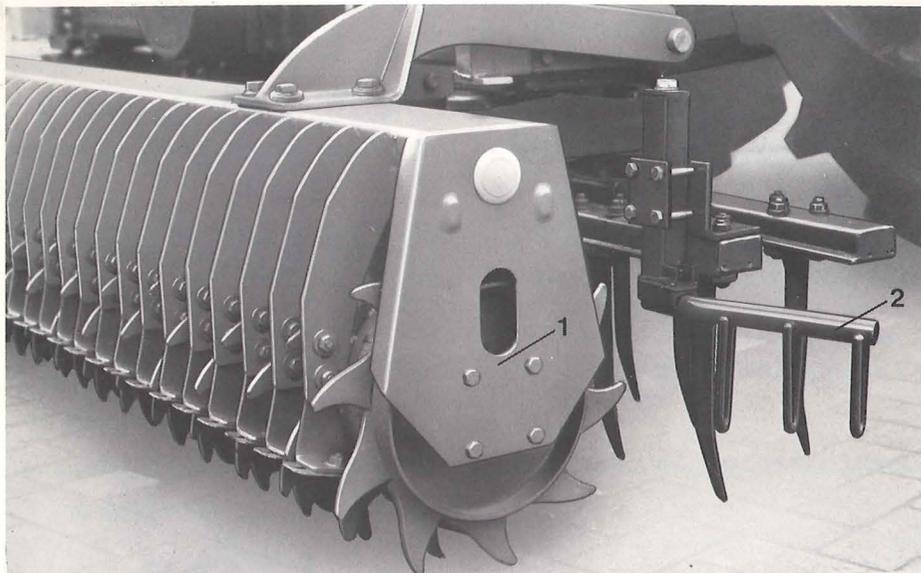


Fig. 23

## 5 Entretien

Le boîtier de la herse alternative est à bain d'huile. Tous les paliers comportent des roulements et n'exigent aucun graissage.

La vidange d'huile n'est pas nécessaire. Le niveau d'huile doit être visible par le voyant, la herse se trouvant en position horizontale. Pour compléter le niveau, utiliser de l'huile fluide de transmission de viscosité Engler 6,5° pour la température de 50° C correspondant à la viscosité SAE 80. Il est indispensable de veiller à ce que l'huile de transmission soit propre et qu'au cours du remplissage aucune impureté ne pénètre dans le boîtier.

En raison des risques rapides d'encrassement, ne jamais ouvrir le couvercle du carton du boîtier. Même dans le cas d'une réparation, revisser immédiatement le couvercle toujours à fond afin qu'aucune impureté ni eau ne pénètrent dans le boîtier, sinon tous les roulements du boîtier deviendraient défectueux.

Les deux paliers d'essieu (fig. 23/1) du rouleau-packer sont équipés de roulements sans entretien qui peuvent être pourvus, sur la recommandation du fabricant, de graisseurs pour assurer une grande longévité lorsque la machine travaille d'une manière intensive. Nous conseillons de graisser ces paliers périodiquement.

## 6 Généralités

Pour les trajets sur les voies publiques, veiller à ce que la herse alternative ne cache pas les catadioptres du tracteur par sa position trop élevée. En plus, dans le cas de la herse RE 30, replier les étrilles latérales (fig. 23/2) et placer les barres porte-dents en position médiane pour ne pas dépasser la largeur maximale réglementaire de 3 m.